

**INS-NIGER**

DIRECTION REGIONALE  
DE L'INSTITUT NATIONAL  
DE LA STATISTIQUE  
DE TAHOUA

DANS CE  
NUMERO :

NOTE	1
Évolution du prix moyen du mil	1
Évolution du prix moyen du sorgho	2
Évolution du prix moyen du maïs	2
Évolution du prix moyen du riz	3
Évolution du prix moyen du niébé	3
Évolution des prix de l'huile de palme, du sucre (en poudre) et de la farine de blé	4
Missions des Directions Régionales de l'INS	4

# Bulletin trimestriel des prix

## Période : Premier trimestre 2018

N° 036

AVRIL 2018

Ce bulletin met à la disposition des décideurs et utilisateurs des données, l'évolution des prix des principaux produits alimentaires, notamment le mil, le sorgho, le riz, le maïs, le niébé, l'huile de palme, le sucre et la farine de blé. Il a été élaboré à partir des relevés journaliers des prix sur le marché central de la ville de Tahoua. Ces relevés ont été initiés en mars 2008 par l'Institut National de la Statistique (INS), dans le cadre du suivi de la conjoncture, notamment les prix des denrées et produits alimentaires sur les marchés nationaux.

La mesure des poids n'étant pas effectuée, le poids du sac est celui déclaré par les commerçants. Ainsi, le poids réel du sac varie d'une céréale à une autre et d'un produit à un autre.

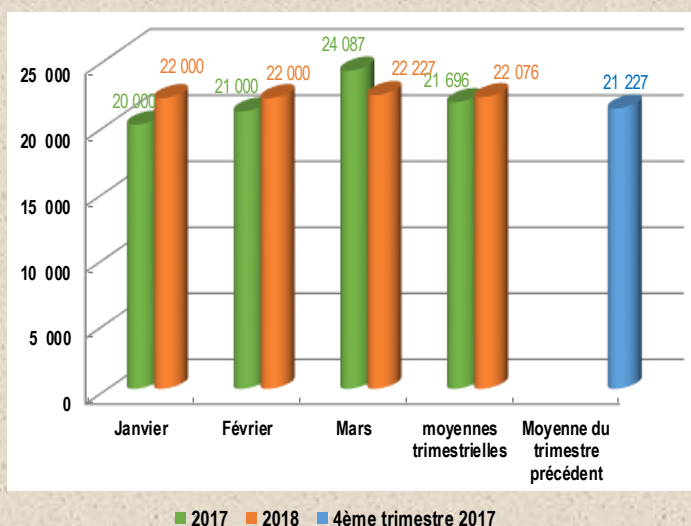


Sur le marché central de la ville de Tahoua, la situation des prix des céréales a été marquée par une hausse du niveau des prix au premier trimestre 2018 par rapport au quatrième trimestre 2017.

Au cours de la même période, les prix de l'huile de palme, du sucre en poudre et de la farine de blé ont enregistré une légère baisse.

### LE MIL

Figure 1: Évolution du prix moyen du sac de 100 kg de mil (en FCFA)



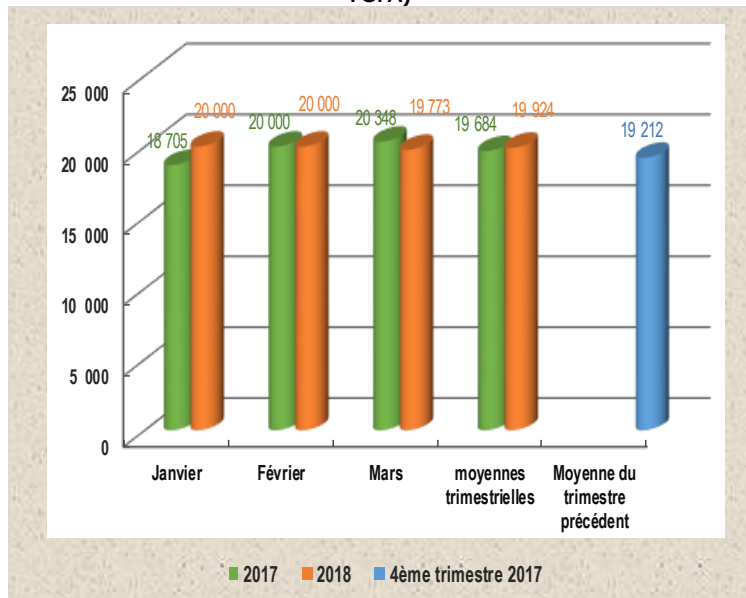
Au premier trimestre 2018, le prix moyen du sac de 100 kg de mil s'est établi à 22 076 FCFA contre 21 227 FCFA au quatrième trimestre 2017, soit une hausse de 4,0%.

Au cours de ce trimestre, le prix le plus élevé du sac de 100 kg a été observé en mars (22 227 FCFA). Par contre, le prix le plus bas a été relevé en janvier et février (22 000 FCFA).

En glissement annuel (premier trimestre 2018 par rapport au premier trimestre 2017), le prix moyen du sac de 100 kg a enregistré une légère hausse de 1,8%.

### LE SORGHO

Figure 2 : Évolution du prix moyen du sac de 100 kg de sorgho (en FCFA)



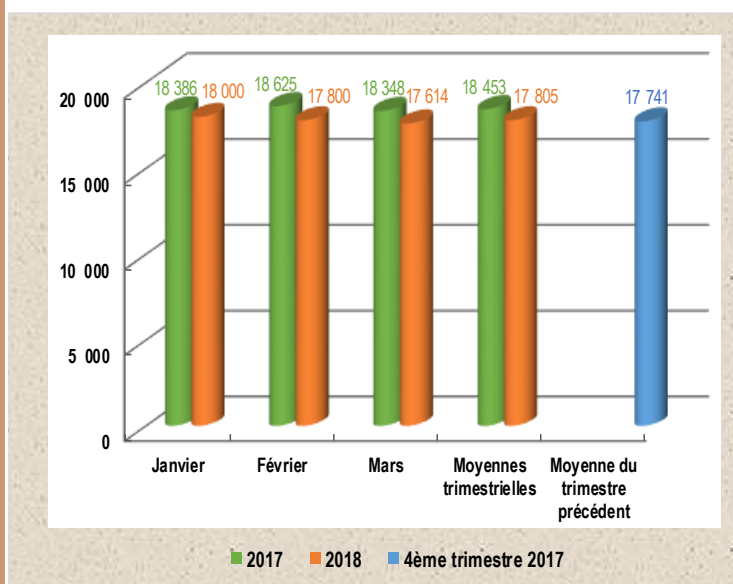
Au premier trimestre 2018, le prix moyen du sac de 100 kg de sorgho s'est établi à 19 924 FCFA, contre 19 212 FCFA au quatrième trimestre 2017, soit une hausse de 3,7%.

Au cours de ce trimestre, le prix le plus élevé du sac de 100 kg a été observé en janvier et février (20 000 FCFA). Par contre, le prix le plus bas a été relevé en mars (19 773 FCFA).

En glissement annuel (premier trimestre 2018 par rapport au premier trimestre 2017), le prix moyen du sac de 100 kg a connu une légère hausse de 1,2%.

### LE MAÏS

Figure 3 : Évolution du prix moyen du sac de 100 kg de maïs (en FCFA)



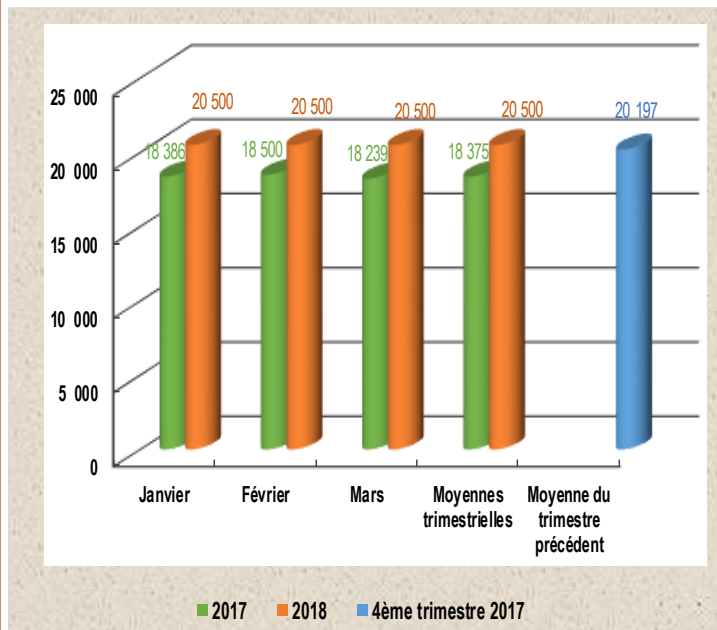
Au premier trimestre 2018, le prix moyen du sac de 100 kg de maïs s'est établi à 17 805 FCFA contre 17 741 FCFA au quatrième trimestre 2017, soit une légère hausse de 0,4%.

Au cours de ce trimestre, le prix le plus élevé du sac de 100 kg a été observé en janvier (18 000 FCFA). Par contre, le prix le plus bas a été relevé en février (17 614 FCFA).

En glissement annuel (premier trimestre 2018 par rapport au premier trimestre 2017), le prix moyen du sac de 100 kg a enregistré une baisse de 3,5%.

### LE RIZ

**Figure 4 : Évolution du prix moyen du sac de 50 kg de riz brisure 25% (en FCFA)**



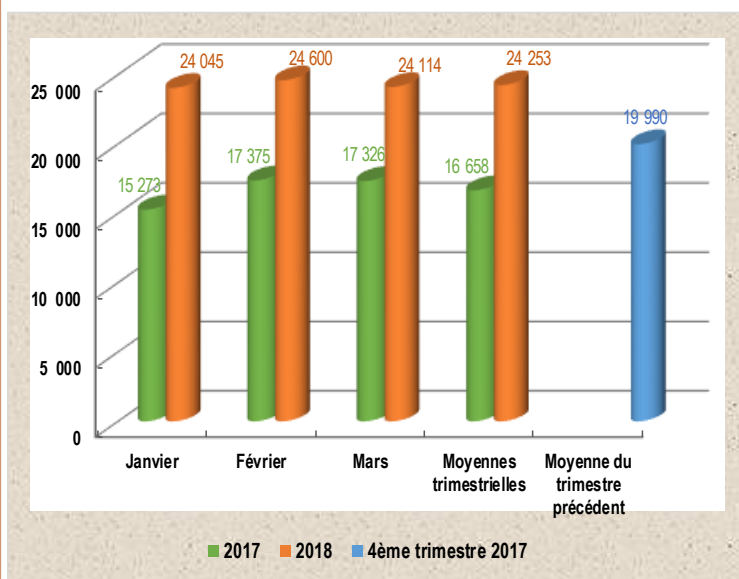
Au premier trimestre 2018, le prix moyen du sac de 50 kg de riz s'est établi à 20 500 FCFA contre 20 197 FCFA au quatrième trimestre 2017, soit une hausse de 1,5%.

Au cours de ce trimestre, le prix du sac de 50 kg du riz était resté stable (20 500 FCFA).

En glissement annuel (premier trimestre 2018 par rapport au premier trimestre 2017), le prix moyen du sac de 50 kg a connu une hausse de 11,0%.

### LE NIÉBÉ

**Figure 5 : Évolution du prix moyen du sac de 50 kg de niébé (en FCFA)**



Au premier trimestre 2018, le prix moyen du sac de 50 kg de niébé s'est établi à 24 258 FCFA contre 19 990 FCFA au quatrième trimestre 2017, soit une hausse significative de 21,3%.

Au cours de ce trimestre, le prix le plus élevé du sac de 50 kg a été relevé en février (24 600 FCFA). Par contre, le plus bas prix a été observé en janvier (24 045 FCFA).

En glissement annuel (premier trimestre 2018 par rapport au premier trimestre 2017), le prix moyen du sac de 50 kg a enregistré une hausse considérable de 45,6%.

Tableau1: Prix moyens mensuels et trimestriels de l'huile de palme, du sucre en poudre et de la farine de blé

Produit	Unité	Janvier		Février		Mars		Moyennes trimestrielles			Variation(%)	G/annuel %
		2018	2017	2018	2017	2018	2017	1 <sup>er</sup> Trimestre 2017	4 <sup>ème</sup> Trimestre 2017	1 <sup>er</sup> Trimestre 2018		
Huile de palme	litre	800	800	800	800	800	800	800	796	800	0,5	0,0
Sucre en poudre	kg	600	600	580	600	550	600	600	581	577	-0,8	-3,9
Farine de blé	kg	450	400	410	430	350	450	427	450	403	-10,4	-5,5

**HUILE DE PALME:**

Au premier trimestre 2018, le prix moyen du litre de l'huile de palme s'est établi à 800 FCFA contre 796 FCFA au quatrième trimestre 2017, soit une légère baisse de 0,5%. En glissement annuel, ce prix était resté stable (800 FCFA).

**SUCRE EN POUVRE**

Au premier trimestre 2018, le prix moyen du kg de sucre en poudre s'est établi à 577 FCFA contre 581 FCFA au quatrième trimestre 2017, soit une légère baisse 0,8%. En glissement annuel, ce prix a connu une légère baisse de 3,9%.

**FARINE DE BLÉ**

Au premier trimestre 2018, le prix moyen du kg de farine de blé s'est établi à 403 FCFA contre 450 FCFA au quatrième trimestre 2017, soit une baisse de 10,4%. En glissement annuel, ce prix a enregistré une hausse de 5,5%.

**Missions de la DR/INS**

Les missions sont :

- Production des données au niveau régional ;
- Coordination statistique au niveau régional.

Pour cela la DR/INS doit :

- ⇒ Recueillir, pour le compte des services centraux de l'INS, les informations qui ne sont pas disponibles au niveau central et qui doivent être collectées aux échelons régional et sous-régional;
- ⇒ Exécuter au niveau régional et sous-régional, pour le compte des services centraux de l'INS toute opération d'enquête ou de recensement;
- ⇒ Diffuser les données régionales traitées par la Direction Générale de l'INS et les autres Directions Régionales ou élaborées par les DRS elles mêmes;
- ⇒ Réaliser des enquêtes ou toute autre étude avec les partenaires sous forme de contrat au niveau régional, afin de satisfaire les besoins spécifiques, en données statistiques, des autorités politiques et administratives régionales, des collectivités territoriales, des services et des partenaires au développement intervenant au niveau des régions
- ⇒ Gérer les ressources humaines, matérielles et financières mises à leur disposition par la Direction Générale de l'INS;
- ⇒ Représenter l'INS et assurer la coordination technique et opérationnelle des activités statistiques des différentes structures concernées au niveau régional;
- ⇒ Promouvoir la culture statistique et commémorer la Journée Africaine de la Statistique au niveau régional.